

Nobel, Peter (Ed.). *Refugee and Development in Africa*. Uppsala (Sweden). Scandinavian Institute of African Studies, Coll. «Seminar Proceedings », no. 19. 1987, 125 p.

Martin E. Perron

Volume 20, numéro 3, 1989

Les études stratégiques : où en sommes-nous?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702565ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702565ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Perron, M. E. (1989). Compte rendu de [Nobel, Peter (Ed.). *Refugee and Development in Africa*. Uppsala (Sweden). Scandinavian Institute of African Studies, Coll. «Seminar Proceedings », no. 19. 1987, 125 p.] *Études internationales*, 20(3), 748–750. <https://doi.org/10.7202/702565ar>

ficher une forme de nationalisme désireux de conserver ses distances entre les différents blocs. Ceci, même si les mouvements étudiés ont été fortement influencés par les postulats propres au marxisme-léninisme associés à la vision soviétique de la transition vers le socialisme. En prenant plusieurs fois appui sur des écrits récents de Samir Amin, l'auteur admet que la voie réformiste s'avère plus favorable que toute stratégie révolutionnaire. L'une des raisons réside dans l'incapacité de faire disparaître les classes sociales. Or, précisément, l'influence de la petite bourgeoisie auprès des pouvoirs nouvellement mis en place ont rapidement favorisé l'adoption de stratégies économiques éloignées de l'idéal socialiste. Respectueux de l'évolution des faits, l'auteur préfère ainsi déceler une forme de populisme.

En se référant à un autre auteur, Lopes signale quatre éventualités susceptibles d'intéresser les marxistes du tiers-monde :

- La contribution du capitalisme à faire disparaître, à long terme, les facteurs internes et externes de déséquilibre ;
- L'avènement d'un capitalisme contribuant à paver la voie au socialisme ;
- Le développement de certains créneaux de production donnant lieu à des avantages issus de la spécialisation ;
- L'organisation du monde du travail dans le cadre d'une lutte anti-capitaliste pouvant conduire à l'émergence d'une force ouvrière dotée de visions politiques.

Selon Lopes, l'Afrique ne vérifie aucune de ces éventualités.

En conclusion, l'auteur dégage certains constats dont celui de l'inexistence de réaction en chaîne entre la libération nationale et la construction du socialisme.

Dans un bref commentaire, Lars Rudebeck, professeur de science politique de l'Université Uppsala, ne cache pas son ac-

cord avec la vision d'ensemble de Lopes: *What he says is basically true* (p. 21). La reconnaissance d'une crise de l'idéologie marxiste/socialiste/révolutionnaire ne pose aucune difficulté. À ses yeux, l'attention doit converger vers les implications de cette crise et les conclusions qu'elle impose. Après avoir nuancé l'idée d'une absence de réaction en chaîne entre la libération et la tentative d'atteindre des objectifs de transformation socialiste, (il y aurait un lien, cependant, en se situant sous l'angle politique) Rudebeck s'interroge sur la stratégie la plus appropriée. Pour lui, le capitalisme dans les conditions actuelles ne constitue pas la meilleure alternative pour l'Afrique. L'avènement d'un « pouvoir populaire », tel que déjà préconisé par les forces de libération, correspondrait aux besoins des populations pressées de vaincre le sous-développement. L'allusion ici ne se rapporte pas à d'autres expériences trop connues de soi-disant socialisme démocratique. Le commentateur se réfère plutôt à un système socio-économique foncièrement démocratique. Un système où les responsables politiques partagent la responsabilité du développement avec le peuple et évitent de chercher des solutions susceptibles de satisfaire leurs intérêts avant tout.

La brièveté de ce rapport limite son intérêt mais, néanmoins, le lecteur peut y puiser quelques pistes de réflexion.

André JOYAL

*Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières, Canada*

NOBEL, Peter (Ed.). *Refugees and Development in Africa*. Uppsala (Sweden), Scandinavian Institute of African Studies, « Seminar Proceedings », no. 19. 1987, 125p.

Le nombre considérable de conflits militaires entre pays africains comme à l'in-

térieur des pays en Afrique a eu, depuis vingt ans, une conséquence fâcheuse : celle d'augmenter de façon dramatique le nombre de réfugiés en Afrique. Comment ces réfugiés peuvent-ils être protégés ? Comment les intégrer au développement économique et social de leur pays hôte ?

Depuis sa fondation, l'Institut scandinave d'études africaines s'intéresse à ce problème complexe et épineux en Afrique, et a déjà publié plusieurs études sur le sujet. Encore une fois, il nous offre un autre rapport sur cette question – un compte rendu d'un séminaire qui regroupait des experts internationaux de différents pays sur ce sujet. Entre autres, des experts en droit international, des économistes et des sociologues alimentèrent les discussions. Le séminaire se déroula autour de quatre principaux thèmes : 1) le droit des réfugiés, 2) leur droit au développement, 3) des études de cas de réfugiés au Soudan et enfin 4) les points d'entente entre participants.

Les réfugiés comme toute autre personne vivant sur cette planète sont, en principe, protégés par la Charte des droits de l'homme des Nations Unies. D'ailleurs, en Afrique, l'Organisation de l'unité africaine adopta une charte semblable en 1963 et se mit d'accord pour une autre charte plus détaillée en 1981. Cependant, il y a souvent une très grande marge entre les droits reconnus par une charte et la réalité. Et c'est encore largement le cas dans plusieurs pays d'Afrique...

Cependant, il en est résulté que les nombreuses discussions en Afrique qui ont procédé à l'adoption d'une seconde charte en 1981 furent d'en venir à reconnaître le lien étroit qui existe entre la violation des droits des peuples et le manque de développement économique, social et culturel de ces mêmes peuples : d'où l'importance de protéger et de renforcer les droits des réfu-

giés. Nobel passe en revue ces questions dans son premier article.

Mais les États sont souverains. Et le principe de non-ingérence des autres états dans les affaires internes d'un pays empêche souvent les gouvernements d'affronter les causes principales de la migration des peuples. Les causes de ces mouvements de réfugiés sont nombreuses et diverses : persécution à cause de la race ou à cause des différences politiques ou religieuses ; fuite à cause de guerre ou encore famine ; ou simplement peur de ces fléaux ; voilà autant de raisons qui poussent des gens à fuir et ainsi à devenir des réfugiés. Mais de toutes ces causes, deux majeures ressortent en Afrique. Premièrement, le passage d'un pays-colonie vers un État indépendant ne s'est pas fait sans heurt. Il y a eu beaucoup de conflits et ces conflits sont souvent sanglants. Deuxièmement, ces nouveaux États furent approchés par les superpuissances désireuses d'influencer le tiers-monde et de se bâtir des appuis dans ces pays. Bulcha décrit encore plus en détail ces causes dans son article. Il mentionne d'ailleurs dans ce même article que le problème des réfugiés en Afrique est un phénomène très complexe et non pas encore pleinement compris dans son entité.

Kibreah poursuit avec ce thème dans un autre chapitre. Un émigré, explique-t-il, va quitter son pays espérant trouver des conditions de vie meilleures dans un autre pays. Mais un réfugié fuit plutôt une situation devenue dangereuse pour sa vie ou sa subsistance. Le réfugié, explique-t-il, doit fuir sinon il risque pour sa vie. Et il ne fuit pas nécessairement vers un endroit plus riche mais avant tout vers un endroit plus sécuritaire.

Mais un réfugié retient ces droits de citoyen et aussi son droit au développement. Le droit au développement – entendu au sens large – est aussi un droit

humain. C'est donc le devoir des États souverains de promouvoir un plus haut standard de vie, de meilleures conditions sociales et d'encourager la coopération culturelle, sociale et éducative. Comme le démontre Peter Nobel, la reconnaissance de ce droit dans une charte africaine ne fut pas facile. De longs débats eurent lieu avant d'en arriver à enchâsser ce droit dans une charte. Le concept fut introduit en 1972 à l'Institut René Cassin de Strasbourg par le juge Keba Mbaye du Sénégal. L'idée se répandit très vite puisqu'elle fut adoptée par les Nations Unies à sa trente-troisième session.

Une autre session du séminaire a consisté dans l'étude d'un cas: les problèmes des réfugiés au Soudan. Pourquoi le Soudan? Parce que c'est un des pays le plus généreux et le plus ouvert aux réfugiés. Le nombre de réfugiés dans ce pays est passé de 33,000 en 1967 à environ 671,000 en 1984. Depuis, le nombre de réfugiés a excédé le million. Ce pays s'est aussi embarqué dans le projet très ambitieux d'intégrer ses réfugiés au développement économique, social et culturel du pays. Le but recherché n'est rien de moins que de rendre ces réfugiés autonomes et autosuffisants.

Finalement, les participants du séminaire ont tenté de dégager des points de vue communs, des aspects du problème des réfugiés sur lesquels il y avait consensus. Tous les participants s'accordent à dire que l'on doit rechercher les causes profondes expliquant les flux de réfugiés. Et sans doute une cause majeure de ces flux est la violation des droits humains ou de la personne. Beaucoup de réfugiés, selon eux, seraient heureux de retourner dans leur pays d'origine si les droits humains étaient respectés, si leur vie n'était pas menacée...

Bref, cette étude comme les nombreuses autres publiées antérieurement par l'Institut donne beaucoup à réfléchir sur ce

problème complexe des réfugiés. Mais sans doute, l'apport le plus important de cette étude est de contribuer à faire tomber les barrières qui existent encore trop souvent entre les différentes disciplines des experts travaillant sur le même problème. Entre autres, cette étude réussit merveilleusement bien à montrer le lien entre les droits humains et le développement de la personne.

Martin E PERRON

*Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa*

AMÉRIQUE LATINE

CRABTREE, John, DUFFY, Gavan et PEARCE, Jenny. *The Great Tin Crash, Bolivia and the World Tin Market*, Londres, Latin America Bureau, 1987, 109p.

Comparativement à d'autres pays d'Amérique latine, la Bolivie n'a jamais beaucoup intéressé les chercheurs spécialisés et le public en général. Sauf pour les travaux de quelques rares spécialistes, on retrouve fort peu d'ouvrages consacrés à la Bolivie. Et parmi les ouvrages généraux portant sur l'Amérique latine, la plupart ne consacrent que de courts développements à ce pays pour rappeler surtout les nombreux coups d'État qui ont marqué la vie politique bolivienne ou encore, plus récemment, pour souligner le rôle de ce pays dans la production mondiale de cocaïne.

La Bolivie traverse pourtant une crise structurelle profonde qui risque de détruire le tissu économique et social d'un pays que l'on dit aujourd'hui le plus pauvre d'Amérique latine à l'exception d'Haïti. C'est pourquoi il convient de souligner la contribution du Latin America Bureau qui utilise la crise de l'étain pour montrer